

REPONSE DE M. LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF

Objet : Ghjennaghju di u 2025 : a lingua corsa à sicutera ?

E fune longhe diventanu sarpì ! Sarà cusì ? Allora, piuttosto chè d'andà da u ficu à u peru, cercheraghju à risponde una volta di più, forse micca per ripete, è l'unu è l'altru, u nostru chjam'è rispondi, ch'à vucazione à esse ricunnisciutu à u livellu di l'UNESCO, ma casca bè, circhendu di cantà o di parlà in paghjella è in armonia cun voi.

Prima qualchì sciffri, è dopu per vede ciò ch'emu da fà .

Je suis de ceux qui comme vous pense que l'on n'en fait jamais trop pour la langue Corse. Depuis 2015 il y a une volonté politique de renforcer les moyens de la langue Corse. Les crédits de paiement en faveur de la politique de la langue Corse n'a cessé d'augmenter depuis notre accession aux responsabilités.

Un rappel, en 2010, crédit de paiement consommé, 950 000 euros par an, 2008, 2009, 2010. Mandature de Paul Giacobbi, on passe à 1,3 million, puis en 2015, à 2,6 million. Donc, si on prend l'année de référence 2010, dernière année de la mandature, dans le centime, en état, 955 000 euros de crédit de paiement.

Il y a le plan qui est porté par Pierre Ghionga, qui est soutenu, y compris par les nationalistes qui sont, à l'époque, dans l'opposition, et qui est soutenu également, de mémoire, par toute ou partie de la droite, et on passe à une augmentation importante à 2,6 millions de crédits consommés. Ça veut dire que quand vous étiez en charge de la langue, de la première année en 2016, à 2,8 millions, on est passé, ensuite, dernière année de conseil exécutif sous votre autorité, à 3 millions. 3 millions de CP.

Aujourd'hui, nous sommes à 3,9 millions. 1 million supplémentaire, ce qui montre bien la volonté d'une trajectoire budgétaire qui va crescendo. Au-delà de ces chiffres généraux de remarques, le CPER, nous ne l'avons pas encore signé, il devait rentrer en vigueur pour une durée quinquennale de 5 ans, de 2021, mais 2022-2027.

Pourquoi nous ne l'avons pas signé ? Je le rappelle, parce que nous avons une discussion qui était souvent conflictuelle avec l'Etat, pour articuler l'ensemble des instruments financiers et essayer d'avoir une vision globale partagée. Donc nous n'avons pas ratifié le CPER, mais nous l'avons quand même mis en oeuvre par anticipation, chaque fois que nous étions d'accord. Et sur la plupart des lignes du CPER, nous étions d'accord.

Donc nous avons consommé les crédits, et notamment dans le domaine de la langue corse. Et vous le savez, parce que la discussion a été à cheval entre la mandature 2018-2021 et le début de la mandature 2021, j'ai poursuivi et renforcé l'effort que nous avons fait dans le cadre de la négociation avec l'Etat. Et je le dis quand même, dans le CPER 2015-2020, le total des crédits dédiés à la langue corse était à 17 436 000 euros.

Dans le nouveau CPER, qui a commencé à être exécuté depuis deux ans et demi, nous sommes à 30 795 000 euros. C'est-à-dire une augmentation des crédits en faveur de la langue dans le CPER de 77 %, notamment grâce à un engagement proportionnellement beaucoup plus fort de la collectivité de Corse que l'engagement de l'Etat. Vous le savez, la règle dans le CPER, c'est que c'est un cofinancement à 50 %. Sur les crédits de la langue corse nous sommes à un financement 63 % collectivité de Corse, 37 % Etat. C'est important de le dire.

Ùn aghju micca da allungà a salsa ma quantunque :

- Un gran pianu di furmazione in lingua corsa di l'insignanti di u primu gradu, l'emu scrittu insemi, sapete chì ci hè un prublema di valutazione, ci rivenaremu,
- I Centri immersivi, Bastelica, U Savaghju, Loreto, Bastia, l'emu sustenuti è i sustenimu sempre di più,

Dui assi fundamentali ch'ùn esistianu micca nanzu à u 2021, ùn pudemu micca esse zitti nant'à què :

- A chjama à prugetti nantu à e Case di a lingua, i corsi immersiva pè u publicu di i maiò, nove case di a lingua, un cuncettu innuvante è chì viaghja, à cuncurrenza di un sustegnu finanziariu di a Cullettività di 1 milione d'eurò, ùn hè micca nulla
- Eppo ci hè dinù a pulitica di sustegnu à l'immersione, attempu inde l'insignamentu publicu chì ghjè un scopu maio è naturale eppo, di pettu à e mancanze di u sistemu educativu, a dimarchja di scola corsa ch'emu sustinutu, dopu à discussione, à l'unanimità, à cuncurrenza di più di 900 000.

Trà tante è tante azzione : u sustegnu à l'attelli di pratica artistica in lingua corsa, a sapete , forse chì a ghjente ùn la sanu, chì in Corsica sana, a Cullettività finanza, 50 € à l'ora, l'intervenzione di militanti culturali è d'artisti inde e scole, i cullegi è i licei, induve l'amparera di a musica, di l'arte musicale si face in modu immersivu . Per esempiu in Cismonte quist'annu, seranu guasgi 200 000 €. Ùn si pò micca dì, quandu si ramenta u sustegnu à l'audiuvisivu in lingua corsu, u sustegnu à e cumune per via di a Cartula di a lingua corsa, u sustegnu à i prugetti associativi in u quatru di a Festa di a Lingua, u premiu di u libru corsu, u premiu Andria Fazi, ch'emlu da rimette oghje, ùn si pò micca dì ch'ùn femu micca sforzi pè a lingua corsa. Ma a difficoltà, a sapemiu, ci vole à passà da una pulitica di a lingua à una pulitica linguistica.

Cosa vi prupongu ? l'aghju da dì in francese, per quelli chì ùn capiscenu mancu u corsu :

Je le dis. Moi, ce que je propose à l'opposition nationaliste, et puis, sans exclusive, mais de façon moins naturelle, je dirais, puisque nous partons de beaucoup plus loin, à l'opposition de droite, c'est que, sur des sujets essentiels pour la Corse et pour les Corses, nous travaillons ensemble.

Et je pense que la langue corse, sur laquelle nous avons souvent voté à l'unanimité, est un sujet sur lequel nous pouvons et nous devons travailler ensemble. Il y a le combat pour la révision constitutionnelle. La langue corse a besoin d'un statut de langue officielle sur sa terre.

La Cour administrative d'appel nous a rappelés, dans son arrêt récent, annulant un règlement intérieur que nous avons voté à l'unanimité, que, selon l'analyse des juges d'appel administratif, il ne peut pas y avoir de droit, à parler Corse, dans l'espace public. Si nous n'acceptons pas cette situation, et nous faisons partie de celles et ceux qui ne l'acceptent pas, nous devons combattre démocratiquement, juridiquement et politiquement cette situation, en obtenant une évolution du droit positif qui passe, c'est en tout cas le chemin le plus naturel, par une révision constitutionnelle. Ça, c'est le combat global.

Et puis, il y a le combat pour la politique linguistique, dans le système éducatif et dans la société. Alors, je vous le dis. On a deux axes de travail, à mon avis.

Avec le rectorat, de façon évidente, puisque c'est une compétence partagée, nous avons un recteur qui l'a dit et qui a commencé, je crois, à le montrer, qui souhaite aller beaucoup plus loin que ses prédécesseurs dans l'organisation de la place de la langue corse dans le système éducatif. Je fais crédit à ce recteur de sa volonté de réussir. Et donc, nous allons travailler, et je l'espère, ensemble, à faire des propositions concrètes dans le domaine éducatif.

Il y a, du côté du rectorat, en préparation, et je crois que nous serons consultés, le contrat d'académie. Il est souhaitable que, parmi les objectifs fondamentaux du contrat d'académie, une place soit faite à la langue corse. Nous aurons à en discuter avec le rectorat.

Il y a le développement de l'immersif. Nous, ce que nous souhaitons, c'est que l'immersif soit généralisé dans tous les cycles d'enseignement, parce que je reprends à mon compte ce que nous ont dit les lycéens que nous avons reçus pendant les manifestations liées à l'annulation du règlement intérieur de l'Assemblée de Corse et du Conseil exécutif. Ces gosses, puisque c'était des lycéens de première ou de terminale, nous disaient que « nous, on a fait le choix, souvent difficile, de suivre des filières bilingues.

On souhaite, pour quelques-uns d'entre nous, continuer à l'université, sans doute dans des filières à nouveau bilingues. Mais on ne veut pas forcément être profs de Corse. Nous, on veut apprendre, parler notre langue de façon naturelle, et on ne comprend pas pourquoi et comment un système éducatif qui organise l'apprentissage du Corse, soutient le bilinguisme, et pour finir, sur un système politique global qui vient nous dire qu'on n'a pas le droit de parler corse ni dans les institutions ni dans la vie publique ».

Cette incompréhension qui génère de la colère, il faut l'entendre. Donc nous avons besoin, oui, d'un système éducatif cohérent dans lequel la langue corse devient la langue naturelle, non seulement en tant qu'objet d'étude, mais également en tant que moyen d'étude. Et le faire, bien sûr, sans que cela se fasse au détriment du français.

Et je redis une fois encore et avec force qu'en Europe, nombreuses sont les démocraties qui vivent au quotidien un bilinguisme ou un plurilinguisme apaisé et enrichissant. Et c'est ce que nous voulons pour nos enfants. Donc il y a la question éducative, avec par exemple aussi, très concrètement, un concours unique.

Je pense que ça fait partie des priorités que nous avons listées ensemble. Et puis après, il y a toute la dimension sociale et sociétale. Alors, vous m'avez demandé ce qu'on va faire à partir du rapport d'orientation.

Je vous l'ai dit, On est rentré dans un cycle depuis le mois de décembre, dans lequel j'ai exposé, y compris devant cette Assemblée, un certain nombre d'orientations pour améliorer notre production collective et le caractère opérationnel. Je vous le dis et je termine.

Pour moi, la langue corse est une priorité absolue. De cette rentrée de 2025, je souhaite vous proposer, mais j'y reviendrai, en dehors du cadre de cette réponse à une question orale, une façon de travailler ensemble, ici, au sein de cette Assemblée, et au-delà, en associant tous les acteurs, pour que nous redonnions à la langue corse la place naturelle qui lui revient de droit dans notre société, c'est-à-dire la langue des Corses, du peuple corse et de celles et ceux qui veulent s'intégrer dans ce pays.